

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE PUBLIQUE DU COMITÉ EXÉCUTIF DE LA VILLE DE LAVAL tenue le mercredi 9 avril 2025 à 9 h en la salle du conseil de l'hôtel de ville, 3131, boulevard Saint-Martin Ouest, salle 120, Ville de Laval, à laquelle sont présents:

MM. Ray Khalil, vice-président du comité exécutif, et Nicholas Borne ainsi que Mmes Sandra Desmeules et Christine Poirier, sous la présidence de M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, formant la totalité des membres du comité exécutif;

sont aussi présents:

M. Benoit Collette, directeur général;
Me Marie-Christine Lefebvre, greffière.

CE-20250409-1340

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RECONDUCTION -
MEMBRE - CONSEIL D'ADMINISTRATION - FÉDÉRATION
CANADIENNE DES MUNICIPALITÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de reconduire la candidature de Mme Sandra Desmeules, conseillère municipale et membre du comité exécutif, à titre de membre du conseil d'administration de la Fédération canadienne des municipalités (FCM), pour la période débutant en juin et se terminant aux élections municipales prévues en novembre 2025;

d'assumer tous les coûts liés à sa participation aux réunions de ce conseil.

(SD-2025-265)

CE-20250409-1341

RECOMMANDATION AU CONSEIL - RENOUVELLEMENT -
MEMBRE - CONSEIL D'ADMINISTRATION - TOURISME
LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de renouveler le mandat de Mme Sandra El-Helou, conseillère municipale, à titre de membre du conseil d'administration de Tourisme Laval, pour un mandat qui se terminera aux élections municipales prévues en novembre 2025.

(SD-2025-270)



CE-20250409-1342

RECOMMANDATION AU CONSEIL - NOMINATION - COMITÉ
CONSULTATIF DES PERSONNES AÎNÉES DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de nommer Mme Roula Yammine à titre de présidente du Comité consultatif des personnes âgées de Laval, et ce, jusqu'à la fin de son mandat à titre de membre indépendante, soit le 12 mars 2026.

(SD-2025-1638)

CE-20250409-1343

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance publique du comité exécutif tenue le mercredi 26 mars 2025 à 9 h.

(SD-2025-1645)

CE-20250409-1344

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le mercredi 26 mars 2025 à 9 h 21.

(SD-2025-1645)

CE-20250409-1345

APPROBATION - PROCÈS-VERBAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le procès-verbal de la séance à huis clos du comité exécutif tenue le vendredi 28 mars 2025 à 10 h 34.

(SD-2025-1645)

CE-20250409-1346

DÉPÔT - DÉBOURSÉS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de prendre acte des rapports du trésorier du 24 février et du 2 avril 2025 concernant des déboursés de 14 338 877,84 \$.

(SD-2025-1695)

CE-20250409-1347

RECOMMANDATION AU CONSEIL - OCTROI - CONTRAT
DOS-2793

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer le contrat DOS-2793, à l'entreprise et au montant ci-dessous mentionnés, pour l'acquisition de produits et de services exclusifs à DM Valve et Contrôles inc., le tout selon les termes et conditions de son offre de services et des documents de demande de prix:

DM Valve et Contrôles inc.
1 099 341,14 \$.

(CT:1838881)
(SD-2025-883)

CE-20250409-1348

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CESSIION DE CONTRAT
- CONTRAT DOS-1747

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'approuver la cession du contrat DOS-1747 par C.P.U. Design inc. à Compugen inc., et ce, jusqu'à la fin prévue dudit contrat et selon le montant disponible entre le montant actuellement payé et facturé, moins le montant adjudgé.

(SD-2025-1580)

CE-20250409-1349

ADJUDICATION - CONTRAT DOS-2979

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'adjuger le contrat DOS-2979, au soumissionnaire et au montant ci-dessous mentionnés, pour les services d'hygiène et de salubrité (entretien ménager) des bureaux administratifs des usines, pour une période de 11 mois, le tout selon les termes et conditions de sa soumission et des documents d'appel d'offres:

9063-4825 Québec inc. (Service d'entretien Perform-Net)
145 767,02 \$.



(CT:1844643)
(SD-2025-1607)

CE-20250409-1350

RECOMMANDATION AU CONSEIL - REDDITION DE
COMPTES - ESSENCE ET ENTRETIEN DU MATÉRIEL DE
TRANSPORT - POLICE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil de prendre acte de la reddition de comptes pour les déboursés du 1er janvier au 31 décembre 2024 par carte de crédit, taxes nettes incluses, pour l'achat d'essence et l'entretien du matériel de transport effectués par le Service de police.

(SD-2025-1408)

CE-20250409-1351

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - LE 580
INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0124 de Le 580 inc., propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'une habitation multifamiliale isolée de 6 étages sur le lot 1 470 926 du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-82.

(SD-2025-1540)

CE-20250409-1352

DEMANDE D'APPROBATION D'UN PIIA ACCEPTÉE - FONDS
DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale IA-2024-0168 de Fonds de placement immobilier Cominar, propriétaire, à l'effet de permettre la construction d'un bâtiment d'usage mixte résidentiel et commercial isolé de 15 étages sur la partie du lot 2 514 471 (lot projeté 6 659 100) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-87.

(SD-2025-1543)



CE-20250409-1353

DEMANDE D'EXEMPTION DE CASES DE STATIONNEMENT
ACCEPTÉE - LICHANH SENELA ET VATHAVONG
SOUTHIDARA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande d'exemption de l'obligation de fournir et de maintenir les cases de stationnement requises au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme EX-2024-29 de Lichanh Senela et Vathavong Southidara, propriétaires, à l'effet de permettre l'exemption de 2 cases de stationnement dans le cadre de la construction d'un bâtiment jumelé de 3 logements sur le lot 1 067 946 (lot projeté 6 630 104) du cadastre du Québec, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-78.

(SD-2025-1550)

CE-20250409-1354

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - VILLE
DE LAVAL

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-23 de la Ville de Laval, propriétaire, à l'effet d'autoriser l'agrandissement du bâtiment existant sur le lot 1 626 992 du cadastre du Québec, 4010, boulevard Saint-Martin Est, une marge avant de 3,74 mètres au lieu d'une marge avant minimale de 6 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-73.

(SD-2025-1556)

CE-20250409-1355

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - LE 580
INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-58 de Le 580 inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser pour l'immeuble située sur le lot 1 470 926 du cadastre du Québec, 580, boulevard Saint-Martin Ouest:

A. l'addition d'une distance de 0,8 mètre à une bande de non-construction de 3 mètres située en cour avant et en cour avant secondaire découlant de l'application de l'article 164, alors qu'une distance de 0,5 mètre doit être additionnée à cette bande de non-



construction;

B. la plantation d'un minimum de 7 arbres à petit déploiement en cour avant et d'un minimum de 7 arbres à petit déploiement en cour avant secondaire, alors qu'un minimum de 7 arbres à moyen ou grand déploiement est prescrit pour chacune de ces cours;

le tout conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-72.

(SD-2025-1558)

CE-20250409-1356

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
VATHAVONG SOUTHIDARA ET LICHANH SENELA

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2024-82 de Vathavong Southidara et Lichanh Senela, propriétaires, à l'effet d'autoriser, pour la construction projetée d'un bâtiment jumelé de 3 logements sur le lot 1 067 946 (lot projeté 6 630 104) du cadastre du Québec, rue Saint-André, l'aménagement d'une aire de stationnement de type «allée privée» d'une largeur maximale de 2,5 mètres en cour avant, alors qu'une aire de stationnement ne peut être aménagée en cour avant, conditionnellement à ce que toute portion du terrain qui se localise devant la façade principale avant soit aménagée de surface végétale, à l'exception de l'aire de stationnement et de l'allée menant à l'entrée principale de l'habitation, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-71.

(SD-2025-1561)

CE-20250409-1357

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - CAP
DOMAINE BELLERIVE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-22 de Cap Domaine Bellerive inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser pour l'aménagement d'un site temporaire extérieur de collecte des matières résiduelles sur le lot 3 274 855 du cadastre du Québec, 5, place de la Belle-Rive:

1. une aire d'entreposage extérieure de 38 mètres carrés pour l'entreposage permanent de 9 conteneurs à déchets de 3 verges cubes, au lieu d'une aire d'entreposage intérieure;

2. un site temporaire extérieur de collecte des matières résiduelles



d'une superficie de 100 mètres carrés, au lieu d'une superficie maximale de 60 mètres carrés;

3. une aire de ramassage située dans l'espace compris entre la voie de circulation publique et le bâtiment principal;

le tout conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-76.

(SD-2025-1564)

CE-20250409-1358

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE -
10963950 CANADA INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-24 de 10963950 Canada inc., propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'une habitation multifamiliale de 69 logements ayant 2 étages sur le lot 6 322 933 du cadastre du Québec, boulevard Saint-Elzéar Ouest, une marge avant maximale de 12 mètres au lieu d'un maximum de 6 mètres, et ce, conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-77.

(SD-2025-1566)

CE-20250409-1359

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE ACCEPTÉE - FONDS
DE PLACEMENT IMMOBILIER COMINAR

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'accepter la demande de dérogation mineure au Règlement numéro CDU-1 concernant le Code de l'urbanisme DM-2025-6 de Fonds de placement immobilier Cominar, propriétaire, à l'effet d'autoriser, pour la construction d'un bâtiment mixte commercial-résidentiel de 15 étages sur le lot 2 514 471 (projeté 6 636 147) du cadastre du Québec, avenue Pierre-Péladeau:

1. une marge avant de 27,06 mètres, au niveau du parvis, au lieu d'une marge n'excédant pas 20 mètres;

2. des balcons faisant saillie de 1,5 mètre par rapport au plan de façade, au lieu d'une saillie maximale de 0,65 mètre;

3. une marge avant secondaire de 4,01 mètres, au lieu d'un maximum de 3 mètres;

4. un front bâti sur la rue projetée au sud du lot à 0 %, au lieu d'un front bâti minimal de 50 %;



5. une largeur de bâtiment de 97,82 mètres, au lieu d'une largeur de bâtiment maximale de 85 mètres;

6. une partie de façade aveugle ayant une largeur de 16,11 mètres, au lieu d'un maximum de 7 mètres;

7. des portes de garage ayant une hauteur de 5 mètres, au lieu d'un maximum de 3 mètres;

8. un retrait des étages à partir de 9 mètres de hauteur, au lieu d'un retrait entre 10 mètres et 24 mètres de hauteur;

9. deux entrées charretières d'une largeur de 12,07 mètres, au lieu d'un maximum de 6 mètres;

le tout conformément à la résolution du Comité consultatif d'urbanisme numéro CCU-2025-74.

(SD-2025-1567)

CE-20250409-1360

**APPROBATION - CONSENTEMENT DE TRAVAUX SUR
COMMANDE - BELL CANADA**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le consentement de travaux sur commande à intervenir entre Ville de Laval et Bell Canada, daté du 20 mars 2025, présenté sous le numéro FB5854 et de s'engager à rembourser les coûts réels d'ingénierie, de travaux et d'administration, même s'il y avait abandon de la demande, jusqu'à concurrence d'un montant de 8 746,75 \$;

d'autoriser la direction du Service de l'ingénierie à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1838045)
(SD-2025-752)

CE-20250409-1361

**DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13089 - CONSENTEMENT DE
TRAVAUX SUR COMMANDE - BELL CANADA**

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13089, un montant de 7 987 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1838045)
(SD-2025-752)



CE-20250409-1362

AUTORISATIONS - INTERVENTIONS PLANIFIÉES -
CONTRAT DOS-1824

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser l'exécution sur demande des interventions planifiées identifiées à la pièce jointe au sommaire décisionnel requises dans le cadre des travaux de réparation d'infrastructures municipales sur le territoire de Laval, prévus au contrat DOS-1824, lots 1 et 2.

(SD-2025-1680)

CE-20250409-1363

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2492

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Groupe ABS inc. à effectuer une étude géotechnique et de caractérisation environnementale des sols, phase 1, pour un site d'entreposage temporaire des sols sur le boulevard Cléroux, au montant de 172 928,48 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2492, lot 2.

(CT:1833131)
(SD-2025-152)

CE-20250409-1364

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT DOS-2492

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 158 000 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans.

(CT:1833131)
(SD-2025-152)

CE-20250409-1365

RECOMMANDATION AU CONSEIL - CRÉDITS
SUPPLÉMENTAIRES - IMMEUBLES, PARCS ET ESPACES
PUBLICS

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:



de recommander au conseil d'approuver des crédits supplémentaires au montant de 8 623,13 \$ requis pour défrayer le coût des honoraires supplémentaires de Artelia Canada inc. dans le cadre du contrat OS-SP-29997 pour les services professionnels multidisciplinaires en architecture de paysage et ingénierie pour la préparation des études préparatoires, des plans et devis ainsi que les services durant la construction des travaux d'aménagement et de réhabilitation des rues de la Ville de Laval situées à l'entrée de ville du pont Viau.

(CT:1843343)
(SD-2025-1423)

CE-20250409-1366

DÉPENSES - RÈGLEMENT L-13081-F - CONTRAT OS-SP-29997

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser le Service des finances à financer, à même les fonds disponibles au Règlement L-13081-F, un montant de 7 900 \$, taxes nettes incluses, sur un terme de 20 ans, conditionnellement à l'autorisation des crédits supplémentaires par le conseil municipal.

(CT:1843343)
(SD-2025-1423)

CE-20250409-1367

APPUI - DÉPÔT - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE - ÉCO-NATURE

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'appuyer le dépôt d'une demande d'aide financière par Éco-Nature au Programme de restauration et de création de milieu humide et hydrique auprès du ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs concernant un projet visant la restauration du littoral et de la rive par le retrait de remblais à l'île Locas;

d'autoriser le directeur du Service de l'environnement et de l'écocitoyenneté à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes, de prescrire qu'ils ne requièrent pas la signature de la greffière ou de la greffière adjointe et de transmettre les originaux signés à la greffière.

(SD-2025-582)

Les discussions sur le point 60.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.



CE-20250409-1368

APPROBATION - ENTENTE DE RELOCALISATION ET DE
CESSION D'UN MONUMENT COMMÉMORATIF - COMITÉ
CONJOINT LAVALLOIS DU MONUMENT DU GÉNOCIDE
ARMÉNIEN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de relocalisation et de cession d'un monument
commémoratif à intervenir entre la Ville de Laval et le Comité
conjoint lavallois du monument du génocide arménien;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-
président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à
signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2025-1301)

CE-20250409-1369

RECOMMANDATION AU CONSEIL - SUBVENTIONS - MUSÉE
DE LA SANTÉ ARMAND-FRAPPIER ET COSMODÔME

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de recommander au conseil d'octroyer des subventions annuelles au
Musée de la santé Armand-Frappier au montant de 335 350 \$ et au
Cosmodôme au montant de 207 400 \$ pour la programmation, la
création, la production, la diffusion et la gestion administrative de
leurs activités pour l'année 2025.

(CT:1842199)
(SD-2025-1322)

CE-20250409-1370

SUBVENTION - ORGANISMES CULTURELS
PROFESSIONNELS LAVALLOIS - ANNÉE 2025

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'octroyer une subvention annuelle à 23 organismes culturels
professionnels lavallois mentionnés aux tableaux joints au sommaire
décisionnel et aux montants mentionnés à leur égard, pour l'année
2025, au montant total de 751 219 \$.

(CT:1842202)
(SD-2025-1324)

CE-20250409-1371

APPROBATION - ENTENTE DE PARTENARIAT SOUS FORME
DE SERVICE - DÉLICES DE SASOU 9438-6141 QUÉBEC INC.



RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver l'entente de partenariat sous forme de service à intervenir la Ville de Laval et les Délices de Sasou 9438-6141 Québec inc. pour l'exploitation d'une aire de restauration au Centre de la nature, pour la période du 21 juin au 3 septembre 2025;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville ladite entente.

(SD-2025-1366)

CE-20250409-1372

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - BUREAU DE CONSULTATION-JEUNESSE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Bureau de consultation-jeunesse inc. concernant le versement d'une subvention de 172 489 \$ pour la réalisation du projet «Les Mots dits: nouvelles cohortes», et ce, dans le cadre du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1843331)
(SD-2025-1421)

CE-20250409-1373

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - BUREAU DE CONSULTATION-JEUNESSE INC.

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Bureau de consultation-jeunesse inc. concernant le versement d'une subvention de 166 855 \$ pour la réalisation du projet «Animation de l'Espace collectif», et ce, dans le cadre du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.



(CT:1843331)
(SD-2025-1421)

CE-20250409-1374

APPROBATION - PROTOCOLE D'ENTENTE - CENTRE
COMMUNAUTAIRE VAL-MARTIN

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'approuver le protocole d'entente à intervenir entre la Ville de Laval et le Centre communautaire Val-Martin concernant le versement d'une subvention de 181 483 \$ pour la réalisation du projet «Poursuite du projet Ça CLIQ», et ce, dans le cadre du Fonds pour bâtir des communautés sécuritaires;

d'autoriser le maire et président du comité exécutif ou le vice-président du comité exécutif et la greffière ou la greffière adjointe à signer pour et au nom de la Ville tous les documents requis aux fins des présentes.

(CT:1843331)
(SD-2025-1421)

CE-20250409-1375

DÉPÔT - PLAN D'ACTION RÉGIONAL DE LUTTE CONTRE LA
PAUVRETÉ ET L'EXCLUSION SOCIALE 2024-2029

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

de prendre acte du Plan d'action régional de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale 2024-2029.

(SD-2025-1702)

Les discussions sur le point 70.1 de l'ordre du jour sont reportées à une séance ultérieure.

CE-20250409-1376

RÉSOLUTION ABROGÉE - RECOMMANDATION AU CONSEIL
- MODIFICATION - POLITIQUE DE GESTION ET
D'ENCADREMENT DE LA CONTIGENCE

ATTENDU QUE, par sa résolution CE-20240925-3493, le comité exécutif recommandait au conseil d'approuver des modifications à la Politique de gestion et d'encadrement de la contingence;

ATTENDU QUE de nouvelles modifications doivent être apportées à ladite Politique et qu'un nouveau sommaire sera présenté pour son



approbation;

EN CONSÉQUENCE, IL EST

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'abroger la résolution CE-20240925-3493.

(SD-2024-5522)

CE-20250409-1377

AUTORISATION - MANDAT - CONTRAT DOS-2492

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser Groupe ABS inc. à procéder à la réalisation d'une étude géotechnique préliminaire et de caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine sur le site du projet Carré Laval, secteur 1, au montant de 180 549,89 \$;

de calculer les honoraires conformément aux dispositions du contrat DOS-2492, lot 2.

(CT:1844735)

(SD-2025-1613)

CE-20250409-1378

DÉPENSES - CONVENTION D'AIDE FINANCIÈRE DU
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE L'INNOVATION ET DE
L'ÉNERGIE - CONTRAT DOS-2492

RÉSOLU À L'UNANIMITÉ:

d'autoriser des crédits au montant de 164 867 \$, taxes nettes incluses, pour assurer le financement des services professionnels de Groupe ABS inc., dans le cadre du contrat DOS-2492, lot 2, pour la réalisation d'une étude géotechnique préliminaire et de caractérisation environnementale des sols et de l'eau souterraine sur le site du projet Carré Laval, secteur 1, et ce, pris à même le budget prévu à la convention d'aide financière du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie (MEIE).

(CT:1844735)

(SD-2025-1613)



À 9 h 11, tous les points ayant été considérés, M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif, déclare la séance close.

M. Stéphane Boyer, maire et président du comité exécutif

Me Marie-Christine Lefebvre, greffière